

Atelier de lancement Evaluation PEFA- PEMFAR au Togo  
(Lomé, le 27 Octobre 2015)

=====

Allocution de la Représentante Résidente de la Banque mondiale

- Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres
- Mesdames et Messieurs les représentants des institutions de la République ;
- Monsieur l'Ambassadeur, Chef de la Délégation Union Européenne
- Monsieur le Représentant de la Banque Africaine de Développement,
- Mesdames et Messieurs les cadres de l'administration publique ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de mission et représentants des Partenaires Techniques et Financiers,
- Mesdames et Messieurs les Représentants de la société civile et du secteur privé,
- Distingués Invités,
- Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais vous dire combien je suis heureuse d'être à vos côtés ce jour, à l'occasion de ce lancement conjoint des deux études complémentaires d'évaluation globale du système de gestion des finances publiques au Togo. Il s'agit notamment de (i) l'évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques, communément appelé PEFA (*provenant du sigle anglais*), et (ii) de la revue des dépenses publiques dans les secteurs de l'éducation et de l'agriculture, ainsi qu'une analyse du système de gestion des finances publiques et de la responsabilité financière de l'Etat, dénommée PEMFAR (*provenant aussi du sigle anglais*).

Cet exercice intervient plus de six (6) années après les dernières évaluations PEFA et PEMFAR qui ont aidé le gouvernement à lancer d'importantes réformes dans le domaine de la gestion des finances publiques.

Monsieur le Ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs :

Après quelques années de mise en œuvre de ces réformes que vous avez entreprises, nous sommes heureux de nous retrouver à vos côtés, ensemble avec d'autres partenaires techniques et financiers, notamment l'Union européenne et la Banque africaine de développement, pour engager une nouvelle évaluation globale du système de gestion des finances publiques du Togo. Votre décision de lancer ces nouvelles études témoigne de la volonté affichée par les plus hautes autorités togolaises de porter le système de gestion financière du pays à un niveau plus élevé, conforme aux ambitions du pays en matière de développement.

En effet, ces deux études que nous lançons aujourd'hui permettront de faire la photographie actuelle du système de gestion financière, d'apprécier les progrès réalisés par rapport au plan d'action des réformes en cours de mise en œuvre, et d'identifier les forces, les points d'amélioration et les nouveaux enjeux en vue de s'engager dans une nouvelle feuille de route pour ces réformes.

Nous nous réjouissons du fait que cet exercice intervient dans un contexte caractérisé particulièrement par la mise en place récente de l'Office Togolaise des Recettes, et aussi la transposition du nouveau cadre harmonisé de l'UEMOA visant la modernisation du système de gestion des finances publiques qui fait évoluer la gestion des finances publiques basée actuellement sur les moyens, vers une gestion axée sur la performance, communément appelée « Gestion Axée sur les résultats ».

Monsieur le Ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs :

La revue PEMFAR portera sur cinq volets, à savoir (i) l'analyse du contexte macro-économique du pays ; (ii) l'analyse des facteurs explicatifs des résultats du PEFA ; (iii) l'analyse ciblée des principaux problèmes relatifs au fonctionnement du système de

passation des marchés publics ; les revue des dépenses publiques dans le secteur de l'éducation et dans le secteur de l'agriculture.

En ce qui concerne le fonctionnement du système global de gestion des finances publiques, le PEMFAR partira des résultats du PEFA pour faire une analyse sur les facteurs techniques et d'économie politique explicatifs des niveaux de performance constatés et fera des recommandations adaptées que le Togo mettra en œuvre suivant une approche graduelle, tenant compte des priorités définies par le gouvernement.

La revue du système national de passation des marchés sera ciblée et fondée sur la méthodologie développée par l'OCDE. Elle s'intéressera beaucoup plus aux pratiques observées en ce qui concerne l'application et le respect des règles de passation de marchés établies. Ces règles sont en général de bonne qualité sur le papier, mais plusieurs contingences affectent leur mise en œuvre effective. La revue permettra de faire ressortir les forces, les faiblesses et les contraintes du système, en vue de la formulation de recommandations pratiques pour son amélioration.

Quant à la revue des dépenses publiques sectorielles, pour des raisons d'efficacité et pour faciliter la coordination et la consolidation des études, il a été proposé de limiter le diagnostic à deux secteurs : il s'agit de secteurs porteurs de croissance économique, bénéficiant régulièrement d'allocations budgétaires annuelles importantes, que sont l'éducation et l'agriculture.

D'une part, il a été noté que les actions de réformes relatives au secteur de l'agriculture découlant de la revue de dépenses publiques de 2013 ont connu un certain ralentissement, avec la suspension des appuis budgétaires de certains bailleurs et il y a donc lieu d'apprécier les redressements à apporter aux politiques en cours de mise en œuvre dans le secteur.

Concernant le secteur de l'éducation, nous notons que l'accroissement du taux de scolarisation au niveau du primaire tend à exercer une pression sur les besoins de

ressources aux niveaux secondaires, techniques et supérieurs, et tout ceci appelle à une amélioration de la politique de répartition infra-sectorielle des ressources pour pouvoir mieux répondre aux problèmes de l'emploi des jeunes.

Au vu de tout cela, la revue des dépenses publiques sur ces deux secteurs portera sur (i) l'analyse de la cohérence des stratégies sectorielles avec les documents de planification et les budgets annuels sectoriels ; (ii) l'analyse de l'équité et de la pertinence des allocations budgétaires ; (iii) l'analyse de l'efficacité et de l'efficience des dépenses ; et (iv) l'analyse de la qualité de la gestion des dépenses, à travers la revue des processus de préparation, d'exécution et de contrôle du budget sectoriel.

Monsieur le Ministre d'Etat, Mesdames et Messieurs :

Comme vous le savez, la bonne gestion des finances publiques est cruciale dans un contexte de ressources publiques limitées face à l'ampleur des problèmes de pauvreté. L'amélioration de la gouvernance dans le domaine des finances publiques assurera une meilleure allocation et un meilleur contrôle de la gestion des ressources disponibles, de façon à garantir leur utilisation efficiente pour améliorer la délivrance de services publics à la population : je veux parler notamment de l'accès à l'électricité, à l'eau, de l'amélioration des conditions d'enseignement, des infrastructures sanitaires et routières etc. Il s'agit-là des objectifs fondamentaux que le Togo s'est fixés dans le cadre de sa Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).

Les bailleurs de fonds que nous sommes visons les mêmes objectifs et sommes heureux de contribuer à les réaliser. Je voudrais donc saisir l'occasion pour souligner la parfaite coordination avec les partenaires techniques et financiers impliqués – *notamment l'Union Européenne et la Banque africaine de développement*— qui a permis de mutualiser les ressources et de synchroniser les agendas en vue de réaliser conjointement cet exercice. Cette bonne collaboration et cette complémentarité de nos actions ont été possible grâce au leadership du gouvernement, qui nous a permis d'établir les bases d'une telle synergie de nos actions qui, du coup, permet de réduire les coûts de transactions pour l'Etat et donne sans doute un gage d'efficacité globale pour l'ensemble de nos interventions.

A présent, je voudrais terminer mes propos, en invitant l'ensemble des acteurs ici présents à une très active participation à cet atelier. Les contributions qu'ils auront à faire pendant ces deux jours seront déterminantes pour le bon déroulement des deux études. Nous pourrons ainsi nous retrouver, quelques mois plus tard, pour discuter des résultats et des recommandations de ces revues qui permettront de : (i) renforcer le suivi des dépenses publiques et des réformes de finances publiques ; (ii) évaluer leur impact sur la performance des secteurs ; et (iii) mieux soutenir les efforts du Gouvernement dans la mobilisation coordonnée des appuis des partenaires techniques et financiers.

En ce qui concerne la Banque mondiale, les conclusions de ces revues alimenteront grandement les discussions avec le Gouvernement du Togo dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie d'intervention du Groupe de la Banque mondiale au Togo.

Je vous remercie de votre aimable attention.